

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 28 mai 2026 19:30

En exercice : 33
Présents : 32
Excusés : 0
Absents : 1

Date de la convocation :
21/05/2026

Président de séance :
Jean-Louis ROY

Secrétaire de séance :
Alexandra BITEAU

N° interne de l'acte :
D16_05_2026

jeudi 28 mai 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les Lavandières _ La Pommeraie-sur-Sèvre.

Membres présents :

Laurent BALDOVINI, Blandine BEAUPERIN, Alexandra BITEAU, Mélanie CHARPENTREAU, Yannick CLERCQ, Albert CORNUAU, Béatrice COULON, Oriane COUTAND, Laurent DESNOUHES, Emilie DURAND, Laurent GABORIT, Bernard GUILLOTEAU, Nadège HOEPPE, Stéphanie JEUNOT, Flavie LIAIGRE, Pédro MARTINEAU, Frédéric MOUSSET, Anne-Marie PAILLAT, Florian PELATAN, Marie-Christine PROUST, Hervé PUAU, Simon RAMPILLON, Charlène RANTIERE, Sylvie RAUTURIER TEILLET, Julie RIBARDIERE, Christian RIGAUDEAU, Raphaël ROTURIER, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ, Nicolas STEENO, Sandrine VIGNIAL, Adeline YVAI-NURDIN

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres excusés

Johann PASQUEREAU

Membres Absents :

Participation versée au SYDEV pour la rénovation de deux lampadaires

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que deux lampadaires doivent être rénovés rue des tilleuls sur la commune déléguée de Saint Michel Mont Mercure et la route départementale 43 sur la commune déléguée de La Pommeraie sur Sèvre.

Il indique que le SYDEV a transmis à la commune une convention de travaux à cet effet prévoyant un coût de 2 802 € TTC, avec une participation communale de 1 168 €, selon le détail suivant :

Nature des travaux	Coût estimé des travaux HT	Coût estimé des travaux TTC	Participation communale
Eclairage public rénovation	2 335 €	2 802 €	1 168 €
TOTAL	2 335 €	2 802 €	1 168 €

Monsieur le Maire propose d'approuver les travaux prévus et de l'autoriser à signer la convention de participation financière correspondante.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Vote : unanimité

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Le Secrétaire de séance,

Alexandra BITEAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié conforme
au registre.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Sèvremont

Le Maire Jean-Louis ROY



Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le : 05/06/2026